

Liaison

Journal d'informations de la CMCAS de Picardie

www.picardie.cmcas.com



DOSSIER

Prévoyance : des solutions pour se couvrir en cas d'imprévu p.12



**WEEK-END À AMSTERDAM/
PARC KEUKENHOF**

p.4



**« NAUTIC EN SEINE »
À Paris**

p.6



**SALON DE L'AGRICULTURE
À Paris**

p.8

État-Civil

Décès

SLVie de Creil

André COLLIN 88 ans,

décédé le 8 septembre 2024

SLVie de Soissons

Gérard DUVIVIER 69 ans,

décédé le 28 septembre 2024

RAPPEL !

Règlement général sur la protection des données

Nous sommes conscients de l'intérêt que vous portez à la rubrique état-civil du journal Liaison où sont mentionnés les naissances et les décès de nos collègues.

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD), tout traitement de données personnelles nécessite que la personne concernée ait fourni son consentement préalablement à l'utilisation de celles-ci. Dans le cadre de la rubrique état-civil du journal Liaison, nous sommes dans l'obligation de vous demander votre accord ou celui d'un membre de votre famille en cas de décès.

Nos technicien-ne-s conseil et promotion vous enverront, soit un courrier, soit un mail pour obtenir cet accord.



Activités P. 4 à 10

Aisne P. 4

Cinéma de Noël

Repas des retraités à Coincy

Week-end à Amsterdam / Parc Keukenhof

Oise P. 5-6

Dany Boon à l'Élispac de Beauvais

Cinéma de Noël de l'Oise

Montreux Comédie à l'Élispac de Beauvais

« Nautic en Seine » à Paris

Saez en concert au Zénith d'Amiens

Football Lens/Reims au Stade Bollaert

Somme P. 7 à 9

Cinéma de Noël d'Amiens, Roye et Abbeville

Chœurs de France à Amiens

Salon de l'Agriculture à Paris

Sortie à Ice mountain à Comines

Saison culturelle de la Maison de la Culture d'Amiens

Saison culturelle de la Comédie de Picardie

Journée des femmes au Touquet

Sections / CMCAS P. 10

Séjour Neige Picard à Aussois

Actualité P. 10-12

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 24 septembre 2024

Permanence Camieg

CSMR / SOLIMUT mutuelle de France : adhésion en ligne

Mise à jour des droits en ligne, déclaration annuelle 2025

Dossier P. 13-16

Prévoyance : des solutions pour se couvrir en cas d'imprévu

Vie de la CMCAS P. 18-19

Nouveau : le site internet de la CMCAS fait peau neuve !

Zoom sur : les aides aux personnes en situation de handicap

Retour en images sur... Fête en Somme

CMCAS de Picardie

42, square Friant

80000 Amiens

Tél. 09 70 82 82 84 (appel non surtaxé)

Mail picardie.cmcas015@asmeg.org

www.picardie.cmcas.com

Retrouvez toute l'actualité de vos départements sur vos Facebook





© Pascal Crépin

Géraldine DESARDILLIER

Présidente
de la CMCAS de Picardie

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

Le 1^{er} octobre dernier, les salariés et retraités des IEG, se sont tous mobilisés pour dénoncer le mépris affiché par le nouveau gouvernement Barnier à l'égard des électeurs. Alors que nous pensions avoir évité le pire lors des dernières législatives, Emmanuel Macron a ignoré le résultat des élections et la nécessité d'une plus grande justice sociale, en nommant un Premier ministre ultralibéral. Parallèlement, le Medef et les directions des entreprises, intensifient leurs efforts pour appliquer cette politique destructrice en détériorant les conditions de travail, en exerçant des pressions sur les salaires, et en ayant de plus en plus recours à la sous-traitance et aux restructurations. Tout cela, avec l'aval d'un gouvernement qui privilégie les intérêts financiers au détriment de ceux des citoyens et des travailleurs.

Lorsqu'on parle de service public, il est justement question des intérêts des citoyens et de l'importance de ne pas sacrifier les moyens nécessaires afin que les agents puissent assurer leurs missions, et ce, dans les meilleures conditions possibles.

Alors que l'automne est de retour et avec lui ses épisodes tempétueux, il me semble crucial et juste, de mettre en avant l'engagement de nos collègues mobilisés.

Comme à chaque fois, ils répondent présent pour faire face et gérer efficacement les événements climatiques qui affectent les réseaux.

Or, le réchauffement climatique, enjeu et défi majeur de notre époque, nécessite la transition énergétique. Mais pour qu'elle puisse efficacement se réaliser, elle-même exige des réseaux de qualité...

Ainsi, on voit bien la corrélation entre les conditions de travail, le statut des énergéticiens et une transition énergétique réussie. La distribution d'une électricité de qualité, le développement des véhicules électriques, la croissance des énergies renouvelables, ne pourront advenir sans la garantie d'un statut des IEG de haut niveau.

En opposition, les employeurs reviendront bientôt sur notre grille de rémunération, projet qui ne vise qu'à moins payer les agents. La baisse d'activité et la recherche d'économies mettent en perspective la suppression de près de 2 000 emplois chez Grdf et malgré les projets crédibles pour sauver le site de Cordemais, EDF annonce sa fermeture en 2027.

Heureusement, l'actualité de votre CMCAS est quant à elle un peu plus joyeuse, puisque les fêtes de fin d'année approchent. Les arbres de Noël organisés par vos SLVie, se dérouleront très prochainement et seront la première occasion pour moi de vous rencontrer et d'échanger. Nous vous y attendons nombreuses et nombreux, et vous invitons à venir partager ces moments inoubliables avec vos enfants.

Je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année !

Bonne lecture.

Géraldine DESARDILLIER

LIAISON, Journal d'informations de la Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Action Sociale de Picardie - 42, square Friant - 80000 Amiens - Tél. +33 (0)9 70 82 82 84 - Mail : picardie.cmcas015@asmeg.org - Site Internet www.picardie.cmcas.com

Directrice de publication : Géraldine Désardillier.

Conception et réalisation : Margot Desmons Aurélie Tournier - Pôle communication CCAS.

Ont collaboré : Pascal Aubrée, Laurent Sorlot, Mélanie Bachimont, Léa Martin-Alric et Élodie Vandewalle. **Impression et expédition :** Rivet Presse/Édition **Dépôt légal :** novembre 2024

Tirage : 5200 exemplaires.





COGEAC 02

Cinéma de Noël

**Du samedi 21 décembre 2024
au dimanche 5 janvier 2025**

Comme chaque année pendant cette période de fête et uniquement pendant les vacances scolaires, nous participons financièrement à une séance de cinéma pour les familles avec enfants de moins de 26 ans à charge. La participation financière de la CMCAS s'applique à tous les enfants ayants droit à charge de moins de 26 ans ainsi qu'à leurs parents les accompagnant au même film et à la même séance et calculée sur les tarifs des salles classiques hors effets spéciaux. Vous achetez vos billets, vous nous transmettez les originaux à la rentrée et après déduction de la participation financière de la CMCAS le reste à charge sera de 1 euro pour les enfants ayants droit à charge et 3 euros pour chaque parent. Bon ciné de Noël en famille.

Coralie MAGNIER et Isabelle GOSSET LE BLOND

SLVie de Bézu-Saint-Germain

Repas des retraités au restaurant
La Pizzardie à Coincy

Judi 12 décembre 2024 à 12h00

Dans le cadre de leur mission visant à maintenir le lien entre les bénéficiaires, même après la retraite, et suite à la suggestion de nos bénéficiaires du sud du département, nous avons le plaisir de vous proposer ce moment convivial près de chez vous. Autour d'un bon repas, ce sera aussi l'opportunité de discuter avec vos élues locales, présentes pour l'occasion. Nous espérons vous retrouver nombreux, alors inscrivez-vous dès maintenant !

Coralie MAGNIER et Isabelle GOSSET LE BLOND

Inscription avant le 6 décembre 2024

Le prix comprend : le déjeuner au restaurant La Pizzardie à Coincy. Apéritif – salade de gésiers – mignon de porc sauce moutarde accompagné de gratin dauphinois – café – ¼ de vin par personne – eau

Le prix ne comprend pas : le transport (rendez-vous sur place)

► **Tarifs :**

T1 : 12 €	T2 : 14 €	T3 : 16 €	T4 : 18 €
T5 : 19 €	T6 : 21 €	T7 : 25 €	Pas d'invité

AISNE

Les activités sont ouvertes à tous (bénéficiaires de la CMCAS de Picardie, autres CMCAS et invités) avec une priorité donnée à ceux du département organisateur !

COGEAC 02

Week-end à Amsterdam / Parc Keukenhof
Judi 1^{er} et vendredi 2 mai 2025



© Adobe Stock

C'est aux Pays-Bas que nous avons souhaité vous emmener pour ce premier week-end organisé de l'année. Nous partirons de Deuillet vers 4h00 du matin pour une arrivée prévue à Amsterdam vers 10h30-11h00 ; nous embarquerons immédiatement pour une croisière commentée sur les canaux puis munis d'un plan, nous pourrions visiter librement la capitale considérée comme le joyau touristique des Pays-Bas. Impossible de ne pas succomber au charme de cette ville posée sur les flots et de son enchevêtrement de grands canaux aux couleurs changeantes. À 21h00, nous reprendrons la route pour notre hôtel.

Le 2^e jour, après le petit-déjeuner, nous quitterons l'hôtel pour le parc floral de Keukenhof, incroyable jardin possédant plus de 10 000 espèces végétales impressionnantes. Un univers de couleurs et de magie qui a accueilli 1,4 million de visiteurs la saison dernière venus du monde entier pour assister à la floraison des tulipes et des compositions florales. Nous déjeunerons librement au parc floral puis nous reprendrons la route à 16h00 pour un retour à Deuillet prévu vers 22h00/23h00.

Inscrivez-vous immédiatement, le délai ne pourra être rallongé alors ne passez pas à côté de ce magnifique week-end de printemps que nous vous avons préparé.

Isabelle GOSSET LE BLOND

Inscription avant le 13 décembre 2024

60 places disponibles

Le prix comprend : le transport en car grand tourisme, le petit déjeuner de l'aller pris lors d'une pause, la croisière commentée sur les canaux d'Amsterdam, la nuit en hôtel ¾ étoiles, le petit-déjeuner buffet du jour 2 et l'entrée au parc floral de Keukenhof.

Le prix ne comprend pas : les déjeuners et dîners des jours 1 et 2. Le supplément chambre single : + 60 euros

► **Tarifs :**

T1 : 100 €	T2 : 108 €	T3 : 117 €	T4 : 125 €
T5 : 134 €	T6 : 142 €	T7 : 159 €	Invité : 210 €

Grille tarifaire

Les tarifs des activités de la CMCAS sont calculés selon la grille tarifaire à 7 tranches ci-dessous, en fonction de vos revenus. La CMCAS prend en charge un pourcentage du prix des activités, selon la tranche dans laquelle vous êtes situé.

Pour les enfants ayants-droit à charge (-de 26 ans), à la date de l'activité : 50 % de l'ouvrant droit.



TRANCHES TARIFAIRES	% CMCAS
T1 - De 0 à 5 000 €	> 65 %
T2 - De 5 001 à 10 000 €	> 60 %
T3 - De 10 001 à 15 000 €	> 55 %
T4 - De 15 001 à 20 000 €	> 50 %
T5 - De 20 001 à 25 000 €	> 45 %
T6 - De 25 001 à 30 000 €	> 40 %
T7 - De au-delà de 30 001 €	> 30 %

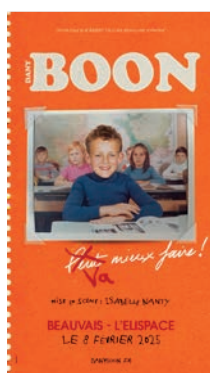
OISE

Les activités sont ouvertes à tous (bénéficiaires de la CMCAS de Picardie, autres CMCAS et invités) avec une priorité donnée à ceux du département organisateur !

COGEAC 60

Dany Boon à l'Élispac de Beauvais

Samedi 8 février 2025 à 20h00



Après 7 ans loin de la scène et avec la folle envie de faire rire, **Dany Boon** revient à son rêve d'enfant avec un tout nouveau one-man-show. Valeur sûre de l'humour français, le réalisateur de *Bienvenue chez les Ch'tis* revient sur les planches pour une tournée nationale. Venez passer un moment inoubliable dans la salle de l'Élispac de Beauvais.

Laurent SORLOT

Inscription avant le 2 janvier 2025

15 places disponibles

► Tarifs :

T1 : 17 €	T2 : 20 €	T3 : 22 €	T4 : 25 €
T5 : 27 €	T6 : 28 €	T7 : 33 €	Invité : 49 €

cinémas de Noël

COGEAC 60

Vaiana 2 ou Gladiator II

Dimanche 15 décembre 2024 vers 14h00

à **Beauvais** au cinéma CGR

à **Chantilly** au cinéma Ellysée

à **Compiègne** au cinéma Majestic



Vaiana 2

Après avoir reçu un appel inattendu de ses ancêtres, Vaiana, accompagnée de Maui et d'un improbable nouvel équipage de marins, entreprend un voyage qui la conduira jusqu'aux eaux dangereuses des confins des mers d'Océanie pour y vivre une aventure comme jamais vécue auparavant.



Gladiator II

Des années après avoir assisté à la mort du héros vénéré Maximus aux mains de son oncle, Lucius est forcé d'entrer dans le Colisée lorsque son pays est conquis par les empereurs tyranniques qui gouvernent désormais Rome d'une main de fer. La rage au cœur et l'avenir de l'Empire en jeu, Lucius doit se tourner vers son passé pour trouver la force et l'honneur de rendre la gloire de Rome à son peuple.

* L'horaire des séances peut varier sensiblement d'ici le mois de décembre

Inscription avant le 4 décembre 2024

► Tarifs : Adulte : 3 € - Enfant : 1 €

COGEAC 60

Montreux Comédie à l'Élispac de Beauvais Samedi 1^{er} mars 2025 à 20h00



© D.R.

Vous faites peut-être partie des 6 millions de Français qui ont déjà regardé un sketch de Montreux Comedy sur leurs écrans. Cette relation à distance a assez duré... Les humoristes souhaitent vous rencontrer. Pour la première fois, le plus grand festival d'humour francophone part en tournée dans toute la France et vient chez nous. Montreux Comedy vous livre du rire à domicile ou presque. Tous les ingrédients seront au rendez-vous pour cette rencontre inoubliable : un gala sur mesure avec des humoristes talentueux et complices, une mise en scène épataante, de la musique et peut-être même de la danse...des surprises rien que pour vous.

Mathieu OLLEVILLE

Inscription avant le 2 janvier 2025

15 places disponibles

► Tarifs :

T1 : 16 €	T2 : 19 €	T3 : 21 €	T4 : 24 €
T5 : 26 €	T6 : 28 €	T7 : 33 €	Invité : 47 €

COGEAC 60

« Nautic en Seine » le Salon Nautique de Paris Samedi 5 avril 2025

Nouvelle identité, nouvelles dates, nouveau format, nouvelle dynamique, le salon nautique de Paris devient aujourd'hui « Nautic en Seine ». Avec les Hauts-de-Seine comme port d'attache ; l'événement sera le rendez-vous de tous les savoir-faire nautiques, nationaux comme internationaux. Au-delà des moyens nautiques, la destination nautique, maritime comme fluviale et la transition écologique seront mises à l'honneur. Une configuration inédite mêlant outdoor et indoor, 8 500 m² d'exposition à terre, plus de 200 bateaux à flot comme à terre, des conférences, des débats, des moments d'échange et de convivialité.

COGEAC 60

Saez en concert au Zénith d'Amiens Mercredi 5 mars 2025



© D.R.

Chanteur engagé et rebelle, Damien Saez a déboulé sur la scène française et s'est installé, sans coup férir, avec sa jolie gueule et ses ardeurs tumultueuses. En 2025, Saez repart en tournée, *L'Apocalypse Tour* sillonnera l'Hexagone et s'arrêtera au Zénith d'Amiens. C'est un véritable hymne à l'humanité sans compromis.

Franck COUTAUD

Inscription avant le 22 janvier 2025

15 places disponibles

► Tarifs :

T1 : 21 €	T2 : 24 €	T3 : 27 €	T4 : 30 €
T5 : 33 €	T6 : 36 €	T7 : 42 €	Invité : 60 €



© D.R.

Ce sont 2 lieux d'exposition séparés par la Seine, l'île Monsieur et le Port Legrand. Des navettes nautiques régulières permettent le passage d'un lieu à l'autre.

Laurent SORLOT

Inscription avant le 15 janvier 2025

40 places disponibles

► Tarifs :

T1 : 14 €	T2 : 16 €	T3 : 18 €	T4 : 20 €
T5 : 22 €	T6 : 24 €	T7 : 28 €	Invité : 40 €

COGEAC 60

Football Lens/Reims

Stade Bollaert à Lens

Dimanche 13 avril 2025



© CMCAS de Picardie



© Adibbe Stock

Fan de football ou supporter Lensois, venez assister à la rencontre entre le RCLens et le Stade de Reims pour le compte de la 29^e journée de L1. Will Still, nouveau coach Lensois cette saison, aura à cœur de faire briller son équipe face à son ancien club. À 5 journées de la fin du championnat, nul doute que ce match sera important et que la course à l'Europe entrera dans sa phase finale.

Un moment convivial aux abords du stade pour le désormais traditionnel casse-croûte d'avant match ou d'après match est prévu. Tribune Lepagnot, latéral, au-dessus de la présidentielle, face au KOP. ALLEZ LENS !

Mathieu OLLEVILLE

Inscription avant le 18 décembre 2024

Le tarif comprend : la place en tribune Lepagnot, le transport et le pique-nique sur place.

► Tarifs :

T1 : 35 €	T2 : 40 €	T3 : 45 €	T4 : 50 €
T5 : 55 €	T6 : 60 €	T7 : 70 €	Invité : 100 €

SOMME

Les activités sont ouvertes à tous (bénéficiaires de la CMCAS de Picardie, autres CMCAS et invités) avec une priorité donnée à ceux du département organisateur !

cinémas de Noël

SLVie Somme

Mufasa : Le Roi Lion

Samedi 21 décembre 2024

Horaires confirmés lors de la convocation

à **Amiens** au cinéma Pathé

à **Roye** au cinéma, Le Théâtre de l'Avre



© DR

MUSAFSA : LE ROI LION fait appel à Rafiki pour transmettre à la jeune lionne Kiara - la fille de Simba et Nala - la légende de Mufasa. Il sera aidé en cela par Timon et Pumbaa, dont les formules choc sont désormais bien connues. Relatée sous forme de flashbacks, l'histoire de Mufasa est celle d'un lionceau orphelin, seul et désespéré, qui un jour fait la connaissance du sympathique Taka, héritier d'une lignée royale. Cette rencontre fortuite marquera le point de départ du voyage riche en péripéties d'un groupe « d'indésirables » à la recherche de leur destin et dont les liens d'amitié seront mis à rude épreuve lorsqu'il leur faudra faire équipe pour échapper à un ennemi aussi menaçant que mortel...

Jérémy CARPENTIER - Géraldine DESARDILLIER

Vaiana 2

Samedi 21 décembre 2024

Horaires confirmés lors de la convocation

à **Abbeville** au cinéma CGR



© DR

Après avoir reçu un appel inattendu de ses ancêtres, Vaiana, accompagnée de Maui et d'un improbable nouvel équipage de marins, entreprend un voyage qui la conduira jusqu'aux eaux dangereuses des confins des mers d'Océanie pour y vivre une aventure comme jamais vécue auparavant.

Ronan MACÉ

Inscription avant le 11 décembre 2024

► Tarifs : Adulte : 3 € - Enfant : 1 €

Chœurs de France à Megacité Amiens Samedi 11 janvier 2025

Chœurs de France entretient la mémoire de la chanson populaire en offrant à des amateurs le bonheur de chanter en vrais professionnels. Vous donner la joie de vivre des émotions incomparables qu'offre la convivialité chaleureuse d'un groupe guidé par la même passion de chanter pour le plaisir. Les chœurs de France sont devenus le chœur phare de la France entière. Nous espérons que vous ressentirez la joie des choristes, l'émotion du public et le travail accompli avec les chefs de chœurs pour

ce spectacle de qualité. Des chanteurs amateurs passionnés qui deviennent sur scène, un seul et même artiste. Venez profiter de la nouvelle tournée LIVE 80 pour le plaisir. Un spectacle pétillant au cœur des années 80.

Franck PIQUET

Inscription avant le 11 décembre 2024

20 places disponibles.

► Tarifs :

T1 : 11 €	T2 : 13 €	T3 : 14 €	T4 : 16 €
T5 : 18 €	T6 : 19 €	T7 : 22 €	Invité : 32 €



© D.R.

COGEAC 80

Salon de l'Agriculture à Paris Samedi 22 février 2025



© Adobe Stock

Chaque année, la plus grande ferme de France prend ses quartiers à la Porte de Versailles. Rencontres, parcours immersifs, concours... Depuis un demi-siècle, le Salon International de l'Agriculture rassemble chaque année tous les acteurs du monde agricole. Il est l'événement agricole de référence, non seulement en France, mais aussi à l'étranger.

Éleveurs, producteurs, régions, organisations et syndicats professionnels, ministères et organismes publics ou instituts de recherche : chacun contribue à présenter les différentes facettes du secteur agricole et agroalimentaire, de ses métiers, de ses évolutions et de ses perspectives. Le salon est organisé autour de 5 univers : élevage et ses filières, les produits des régions de France, d'Outre-mer et du monde, les cultures et filières végétales, jardin et potager, les services et métiers de l'agriculture.

Christian CAMPHIN

Inscription avant le 15 janvier 2025

50 places disponibles.

► Tarifs :

T1 : 19 €	T2 : 22 €	T3 : 24 €	T4 : 27 €
T5 : 30 €	T6 : 32 €	T7 : 38 €	Invité : 54 €



COGEAC 80



© D.R.

Sortie à Ice mountain à Comine en Belgique Samedi 1^{er} mars 2025

À la recherche d'une activité originale en famille ? Ice Mountain Adventure Park Comines est l'endroit parfait pour une escapade en famille. Vivez ensemble une journée dynamique, unique et pleine de défis dans un cadre sportif. Sur une surface de 9000 m², vous trouvez 2 pistes avec de la vraie neige, comme à la montagne. La grande piste (210m) est équipée de 2 tire-fesses. La petite piste (80m) est, quant à elle, équipée d'un tire-fesses.

Éric COTTÉ

Inscription avant le 29 janvier 2025

50 places disponibles.

Une carte nationale d'identité en cours de validité est obligatoire.

Le prix comprend : le transport en bus depuis Longueau, la location du matériel pour la journée et le pass entrée journée.

Le prix ne comprend pas : le repas du midi, les dépenses personnelles.

► Tarifs :

T1 : 36 €	T2 : 41 €	T3 : 46 €	T4 : 51 €
T5 : 56 €	T6 : 61 €	T7 : 71 €	Invité : 102 €

Saison culturelle

© Maison de la Culture d'Amiens / © La Comédie de Picardie

MAISON DE LA CULTURE D'AMIENS :



Bérénice / Théâtre

Judi 16 janvier 2025
à 19h30

Titus, empereur de Rome, aime la reine Bérénice et en est aimé. Mais parce qu'il est empereur romain, il ne peut épouser une reine étrangère : un grand classique de l'amour et de la raison.

Inscription avant le 16 décembre 2024

► Tarifs

T1 : 5 €	T2 : 6 €	T3 : 7 €	T4 : 8 €
T5 : 8 €	T6 : 9 €	T7 : 11 €	Invité : 15 €



Lucas Debargue / Musique classique

Judi 23 janvier 2025
à 20h30

Lucas Debargue fait irruption sur la scène internationale après avoir enflammé le prestigieux Concours Tchaïkovski de Moscou où il remporte le prix spécial de la critique musicale en 2015.

Inscription avant le 16 décembre 2024

► Tarifs

T1 : 7 €	T2 : 8 €	T3 : 9 €	T4 : 10 €
T5 : 11 €	T6 : 12 €	T7 : 14 €	Invité : 20 €

Exit Above - after the tempest / Danse

Mardi 4 février 2025 à 19h30



Remonter aux sources de la pop occidentale et interroger ce mouvement premier : se lever et marcher. Par la marche solitaire ou collective, méditative ou revendicative, la danse arpente l'espace scénique et invite à la balade musicale.

Inscription avant le 16 décembre 2024

► Tarifs

T1 : 7 €	T2 : 8 €	T3 : 9 €	T4 : 10 €
T5 : 11 €	T6 : 12 €	T7 : 14 €	Invité : 20 €

COMÉDIE DE PICARDIE :

Les fausses confidences

Mardi 25 février 2025 à 19h30



Alain Françon met en scène ce chef d'œuvre du théâtre français où les jeux de masques sociaux et les faux-semblants se déploient avec une finesse incomparable.

Inscription avant le 24 janvier 2025

Pour ce spectacle seulement, si vous avez déjà acheté vos places auprès de la comédie de Picardie, quelle que soit la date du spectacle, vous devez faire parvenir à la CMCAS votre ticket de spectacle complet (dont la partie nominative) afin de pouvoir bénéficier d'une participation selon votre coefficient social, soit vous réservez par le biais de la CMCAS : inscription et paiement auprès de la CMCAS et retrait des places le jour du spectacle à la MACU.

► Tarifs

T1 : 9 €	T2 : 10 €	T3 : 11 €	T4 : 13 €
T5 : 14 €	T6 : 15 €	T7 : 18 €	Invité : 25 €

COGEAC 80

Journée des femmes au Touquet-Paris-Plage **Samedi 8 mars 2025**

La COGEAC de la Somme vous propose cette année, une sortie des femmes au Touquet-Paris-Plage. Entre mer et terre, Le Touquet offre un écrin privilégié à la détente. Cette petite ville est le trait d'union entre la baie de Canche au nord et la station voisine de Stella-Plage au sud. **Le matin**, vous pourrez déambuler dans les ruelles, profiter d'un temps de shopping ou tout simplement découvrir le Touquet.

Le midi, une pause s'impose : vous avez rendez-vous à la Brasserie « Les sports », lieu incontournable. Une table vous attendra où vous pourrez profiter des spécialités aux saveurs traditionnelles et iodées.

L'après-midi, nous vous proposons de vous tourner vers la mer avec une balade en bateau.

Géraldine DESARDILLIER



© Adobe Stock

Inscription avant le 29 janvier 2025

50 places disponibles.

Le prix comprend : le transport au départ de Longueau, le repas du midi (plat + dessert + boisson), la balade en bateau.

Le prix ne comprend pas : les éventuelles dépenses personnelles.

► Tarifs :

T1 : 33 €	T2 : 37 €	T3 : 42 €	T4 : 47 €
T5 : 51 €	T6 : 56 €	T7 : 65 €	Invité : 93 €

CMCAS de Picardie



Séjour neige Picard à AUSSOIS Du 1^{er} au 8 février 2025

C'est devenu un véritable rendez-vous annuel ce séjour neige Picard, puisque vous appréciez de vous retrouver en toute convivialité chaque année. Pour ce nouveau départ, c'est en Savoie que nous avons décidé de vous emmener respirer l'air pur des montagnes et profiter de l'ensoleillement hivernal. Comme lors des précédentes éditions ce séjour est libre, chacun l'organisera comme bon lui semble entre balade, repos, ski. L'institution CCAS est idéalement située à 1 500 mètres d'altitude dans un charmant et authentique village à 300 mètres du cœur du village et à 150 mètres des pistes. Le domaine est doté de 56 km des pistes de ski alpin (5 pistes vertes, 6 bleues, 7 rouges et 3 noires), de 30 km de pistes de ski de fond et snowpark pour les plus sportifs. Nous précisons que cette proposition ne s'inscrit pas dans le cadre des « Régions Proposent » et qu'aucune sortie organisée en autocar ne sera proposée, chaque bénéficiaire sera autonome et libre de l'organisation de ses journées.

*Isabelle GOSSET LE BLOND – Laurent SORLOT –
Géraldine DESARDILLIER*

Inscription avant le 6 décembre 2024

100 places disponibles

Transport en autocar de grand tourisme au départ de Deuillet, Longueau et Saint-Leu-d'Esserent

Le prix comprend

La pension complète à partir du dîner du premier jour jusqu'au petit déjeuner du dernier jour ainsi que le pique-nique du retour.

► **Tarifs** : Enfants à charge de moins de 26 ans : 50 % du prix de l'OD

T1 : 462 €	T2 : 476 €	T3 : 491 €	T4 : 505 €
T5 : 520 €	T6 : 534 €	T7 : 563 €	Invité : 650 €

Un acompte de 30 % est à régler à l'inscription il sera débité en décembre puis possibilité de régler en 2 échéances sur janvier et février.

Vos élus ont adopté...

Cette rubrique vous permet d'avoir connaissance des décisions prises par vos élus.

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 24 septembre 2024

Lors de la séance du Conseil d'Administration du 24 septembre 2024, en présence de 16 Administrateurs (11 CGT ; 1 CFDT ; 4 CFE-CGC), ont été voté les points suivants :

1. Approbation à la majorité (1 abstention CFDT ; 4 abstentions CFE-CGC) du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 28 mai 2024.
2. Approbation à la majorité (1 abstention CFDT) du mandatement de Madame Géraldine DESARDILLIER en tant que Présidente de la CMCAS de Picardie, suite au départ de Monsieur Armand MANGOT.
3. Mandatement 2024 à la majorité (1 contre CFDT) de la délégation de pouvoir de la Présidente de la CMCAS de Picardie vers le Directeur Interterritorial de la plaque Nord-Pas-De-Calais-Picardie.
4. Élection partielle à la majorité (1 abstention CFDT) du Bureau de la CMCAS de Picardie :
 - 1^{er} Vice-président administrateur délégué : Laury DUBUS
 - 2^e Vice-président : Jean-Denis MASSETTE
 - 3^e Vice-président : Cyril LECOQ
 - 4^e Vice-présidente : Monique MOINE
 - 5^e Vice-président : Dominique JORET
 - Secrétaire Générale : Isabelle GOSSET-LE-BLOND
 - Secrétaire Générale Adjointe : Nawal EL MESSAOUDI
 - Trésorier Général : Laurent SORLOT
 - Trésorière Générale Adjointe : Claire LASKI
5. Mandatement à la majorité (1 contre CFDT) de la délégation de pouvoir du trésorier général vers l'assistant de gestion de la plaque Nord Pas-de-Calais Picardie.
6. Validation à la majorité (1 contre CFDT) des délégations de pouvoir de signature du Conseil d'Administration au Président, le 1^{er} Vice-Président délégué ainsi qu'au trésorier général et trésorière générale adjointe.
7. Approbation à la majorité (4 abstentions CFE-CGC) du transfert de crédits 2023 d'un montant de 81 261,91 €.



© Freepik

8. Validation à la majorité (4 abstentions CFE-CGC) du budget complémentaire 2024 sur le reliquat 2023 pour un montant de 130 295,57€, réparti de la façon suivante :

Arbre de Noël Cadeaux Oise	11 000 €
Arbre de Noël Cadeaux Somme	11 000 €
Arbre de Noël Spectacle Aisne	13 000 €
Arbre de Noël Spectacle Oise	18 895,57 €
Arbre de Noël Spectacle Somme	18 000 €
Livre de l'été	19 000 €
Séjour linguistique	1 000 €
Classe découvertes	1 000 €
Réseau solidaire	3 000 €
Cadeaux anniversaires + 75 ans	10 000 €
Aide solidaire exceptionnelle	3 000 €
Bruges Marché de Noël	900 €
Saison culturelle Amiens	2 000 €
Bellewaerde Oise	2 000 €
Bellewaerde Somme	4 000 €
Réveillon Saint-Sylvestre	4 500 €
Moules Frites	1 000 €
4 jours en Alsace	7 000 €

9. Approbation à l'unanimité du passage en profit de la somme de 840,78 €.

10. Approbation à la majorité (1 abstention CFDT) du mandatement du représentant de la CMCAS de Picardie à l'Assemblée Générale des CMCAS 2024.

11. Abondement de la couverture supplémentaire malade des retraités (CSMR) 2025 : favorable à la majorité (Délégation CFDT défavorable ; Délégation CFE-CGC défavorable).

12. Avis sur les principes de répartition 2025 : favorable à la majorité (Délégation CFDT défavorable ; Délégation CFE-CGC défavorable).

13. Avis sur les principes directeurs 2025 : favorable à la majorité (Délégation CFDT défavorable ; Délégation CFE-CGC défavorable).

14. Avis sur l'Action Sanitaire et Sociale : favorable à la majorité (Délégation CFDT défavorable ; Délégation CFE-CGC défavorable).

15. Validation à l'unanimité des activités du Liaison numéro 231, par anticipation du budget primitif 2024 pour un montant de 16 075 €

	Dépenses/Recettes/Budget de Besoin
Nautic en Seine	2 500 € / 1 250 € / 1 250 €
Match de football à Lens (Oise)	4 000 € / 2 000 € / 2 000 €
Week-end Amsterdam Keukenhof	12 600 € / 7 500 € / 5 100 €
Match Football à Lens (Aisne)	3 000 € / 1 500 € / 1 500 €
Salon de l'agriculture	2 700 € / 1 350 € / 1 350 €
Sortie des femmes	4 650 € / 2 325 € / 2 325 €
Ice Mountain	5 100 € / 2 550 € / 2 550 €

16. Examen et approbation du compte-rendu du Comité Editorial du 1^{er} juillet 2024, du compte-rendu de la commission Action Sanitaire et Sociale du 21 juin 2024 et du compte-rendu de la commission d' Action Sanitaire et Sociale N°160 Dossiers F-ASS du 22/07/2024 au 13/09/2024.

Le Conseil d'Administration décide d'octroyer les aides suivantes :

- « Voyages Scolaires » d'un montant de 100 € pour quatre bénéficiaires, d'un montant de 75 € pour deux bénéficiaires et d'un montant de 40 € pour deux bénéficiaires.
- « Aide Solidarité Exceptionnelle » d'un montant de 2 500 € pour un bénéficiaire, financée par les fonds propres de la CMCAS de Picardie.
- « Prêt d'honneur » d'un montant de 1500 € pour deux bénéficiaires, financés par les fonds propres de la CMCAS de Picardie.



© Adaha Stock

Vos permanences



AMIENS à la CMCAS
(42, square Friant)

les jeudis 19 décembre et 16 janvier
de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.

BEAUVAIS au local de la SLVie
(4 rue Saint-Germer)

les mardis 7 janvier et 4 février
de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous.

MARGNY-LES-COMPIÈGNE
au local de la SLVie Enedis
(241 rue René Caudron)

les mardis 7 janvier et 4 février
de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous.

SAINT-QUENTIN

au local de la SLVie Enedis
(Rue Charles Linné - ZAC La Vallée)
les jeudis 19 décembre et 16 janvier
de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous.

SOISSONS au local de la SLVie
(1 Place d'Alsace Lorraine)

les jeudis 12 décembre et 9 janvier
de 11h00 à 13h00 sur rendez-vous.

Prendre un rendez-vous auprès de la CAMIEG directement : en ligne sur le site internet camieg.fr ou par téléphone au 08 06 06 93 00 au moins 48 h avant le jour de la permanence (jours ouvrés).

Un conseiller Camieg vous recontactera rapidement afin de fixer une heure de rendez-vous.

NOUVEAUTÉ

CSMR / SOLIMUT mutuelle de France : adhésion en ligne

Vous avez désormais la possibilité d'adhérer à votre Couverture Supplémentaire Maladie des Retraités directement en ligne. Simple, rapide et sécurisée, c'est une solution pour renforcer votre couverture santé après remboursement de la CAMIEG.



Plus d'informations

01 84 980 980

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

www.solimut-mutuelle.fr/estimation-csmr/



Mise à jour des droits en ligne Déclaration annuelle 2025



© AdahaStock

Chaque année, la CMCAS procède à la mise à jour de vos droits et ceux de vos ayants droit. Votre coefficient social est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Depuis plusieurs années, la déclaration annuelle de vos éléments de situation familiale se fait en ligne sur le site internet de la CCAS > www.ccas.fr

Cette mise à jour de vos informations, rendue obligatoire par le règlement qui régit le fonctionnement de nos organismes, vous permet notamment de bénéficier des Activités Sociales avec un taux de participation financière conforme à votre situation, recalculé chaque année.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR ÉTABLIR VOTRE DÉCLARATION

- votre avis d'imposition pour calculer votre coefficient social
- le certificat de scolarité de vos enfants pour confirmer leur situation
- votre adresse postale, si vous avez déménagé
- votre adresse mail, si celle-ci n'est plus d'actualité
- votre numéro de téléphone en cas de changement
- votre RIB, si le vôtre n'est plus valable
- tous les documents justifiant d'un changement de situation familiale (PACS, mariage, naissance, divorce...).

Nous vous invitons à régulariser votre situation sans attendre en vous connectant à votre espace Activ' sur le site www.ccas.fr en cliquant sur "mettre à jour mes infos", puis laissez vous guider.

Si toutefois vous rencontrez des difficultés ou ne disposez pas d'accès internet, rapprochez-vous de votre SLVie ou de vos technicien-ne-s conseil et promotion dans vos lieux de proximité.

PREVOYANCE: des solutions pour se couvrir en cas d'imprévu

Conformément à l'article 25 du Statut national des Industries électriques et gazières, la CCAS propose à tous ses agents, actifs et inactifs, ouvrants et ayants droit, des offres d'assurances collectives pour les personnes et les biens. Parmi celles-ci, l'IDCP

(invalidité, décès, compléments, prestations), contrat de prévoyance. Ses garanties complètent le régime obligatoire de prévoyance employeur et permettent aux bénéficiaires, et à leur famille, de se couvrir plus efficacement contre les aléas de la vie.



IDCP: une assurance prévoyance pour couvrir les aléas de la vie au travail comme à la maison !

QU'EST-CE QUE LE CONTRAT IDCP ?

Créé en 1948, IDCP (invalidité, décès, compléments, prestations) est un contrat d'assurance prévoyance facultatif proposé par la CCAS à tous les agents des IEG, actifs et inactifs.

Il complète le régime obligatoire de prévoyance de l'employeur (Quatrem), mis en place par négociation de branche en 2009 et qui couvre les salariés en cas de décès et d'invalidité jusqu'à leur mise en inactivité.

Il ne prend toutefois pas en compte l'infirmité et ne peut être souscrit par les conjoints. C'est pourquoi la CCAS a fait évoluer le contrat IDCP pour apporter une réponse complémentaire aux agents et à leur famille.



© AdobeStock

IDCP vs REGIME OBLIGATOIRE

- C'est un contrat qui permet de couvrir la famille de l'agent (conjoint et enfants), là où le régime obligatoire de prévoyance n'assure que l'ouvrant droit (hormis l'allocation obsèques).
- Il s'adresse aux agents statutaires, conventionnés et contrats particuliers permanents.
- Il prend en compte le risque infirmité dès 0,5%, alors que le contrat de branche ne couvre pas ce risque.
- Il prend en compte le risque d'invalidité dès 66%, alors que le contrat de branche ne couvre qu'à partir de 80%.
- Il permet d'être couvert pendant la retraite, quand le régime obligatoire de prévoyance s'arrête à la mise en inactivité.



© AdobeStock

COMMENT FONCTIONNE LE CONTRAT ?

« **Sur mesure** » : c'est vous qui choisissez votre couverture selon votre besoin et votre budget contre les risques de décès, d'invalidité, de dépendance, d'accident et d'hospitalisation.

Il existe deux types de garanties :

- « TOUTES CAUSES »,
- « ACCIDENTELLES ».

Elles donnent lieu, selon les cas, au versement d'un capital (en une seule fois) et/ou d'une rente, déterminé en pourcentage de votre salaire, de votre pension ou du plafond de la Sécurité Sociale.

En complément, le contrat IDCP propose deux garanties de rente en cas de décès, en option :

- RENTE VIAGERE CONJOINT,
- RENTE TEMPORAIRE D'EDUCATION ENFANTS.



© AdobeStock

	 idcp <small>Prévoyance complémentaire</small>	RÉGIME OBLIGATOIRE DES IEG
<h3>RISQUES</h3> <p>Infirmité</p> <p>Invalidité</p> <p>Hospitalisation</p> <p>Décès</p>	<p>Couvert dès 0,5 % d'infirmité ✓✓✓</p> <p>Couvert à partir de 66 % d'invalidité ✓✓✓</p> <p>30 jours par sinistre ✓✓✓</p> <p>De 1 à 8 fois le salaire annuel brut ✓✓✓</p>	<p>Pas de garantie ✗</p> <p>Couvert à partir de 80 % d'invalidité ✓✓</p> <p>Pas de garantie ✗</p> <p>3 fois le salaire annuel brut ✓</p>
<h3>BÉNÉFICIAIRES</h3> <p>Ouvrant droit</p> <p>Ayant droit conjoint</p> <p>Ayant droit enfants</p>	<p>Couvert ✓✓✓</p> <p>Couvert ✓✓✓</p> <p>Couvert ✓✓✓</p>	<p>Couvert ✓✓✓</p> <p>Pas couvert ✗</p> <p>Pas couvert ✗</p>

Sous réserve des conditions prévues par la Notice d'Informations du contrat IDCP et de l'Accord de Branche (Régime Obligatoire) en vigueur.



© AdobeStock

DEUX COUVERTURES COMPLEMENTAIRES EN CAS D'ACCIDENT

Garantie hospitalisation : elle permet le versement d'une indemnité journalière forfaitaire en cas d'hospitalisation à minima 48h et 30 jours au maximum des suites d'un accident. Elle est gratuite pour les ouvrants droit et coûte 0,30 euros / mois pour les ayants droit.

Garantie assistance : toutes les personnes assurées bénéficient de cette couverture à titre gratuit. Elle prévoit un large panel d'aides, par exemple :

Une aide à domicile de 40 heures sur 60 jours en cas d'hospitalisation de plus de 48h ou d'une immobilisation imprévue de plus de 5 jours ;
Le rapatriement du corps en cas de décès à plus de 50 kilomètres du domicile ;

- La garde d'un enfant
- La garde d'un ascendant
- La prise en charge d'un transport non médicalisé
- Livraison de course
- Prise en charge des animaux domestiques...



© AdobeStock

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ACCÈS ?

Vous pouvez adhérer au contrat dès votre embauche au sein des IEG. Suivant les garanties souscrites, des limites d'âge sont prévues :

Garanties « accidentelles » : adhésion jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite plus 12 mois. Couverture jusqu'à 79 ans inclus.

Garanties « toutes causes » : adhésion jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite plus 12 mois. Couverture jusqu'à 70 ans inclus (sans enfant à charge) ou 72 ans inclus (si enfant à charge).

Rente viagère conjoint : adhésion jusqu'à 49 ans inclus. Couverture jusqu'à la liquidation de la pension vieillesse et au plus tard à l'âge légal de départ à la retraite.

En tout état de cause, vous devrez accomplir les formalités médicales pour les garanties « toutes causes » et « rentes ».

PRATIQUE

Un simulateur de cotisation est à votre disposition en ligne sur le site www.ccas.fr assurances, prévoyance, prêts/prévoyance/IDCP

Bénéficiez de - 15 % sur votre cotisation jusqu'à votre 40^e anniversaire.



© AdobeStock

NOUVEAUTÉS 2024

UN CONTRAT ADAPTÉ À VOS BESOINS

Lorsque vous adhérez, trois packs sont proposés selon votre situation familiale :

- « ESSENTIEL »,
- « TRANQUILLITE »,
- « EXCELLENCE ».

Vous avez également la possibilité de retenir une couverture sur mesure aussi bien lors de l'adhésion qu'en cas de modification de vos garanties.

CHIFFRE CLÉ

78 272

Le nombre d'adhérents ouvrant droit au contrat IDCP
(chiffre : juin 2024)



© AdobeStock

GARANTIE « ENTRÉE EN DÉPENDANCE »

À partir de 75 ans, le risque de perte d'autonomie lié à la vieillesse, un accident ou une maladie peut entraîner un état de dépendance et occasionner des frais médicaux et une perte de revenus importants. C'est pourquoi, depuis le 1er janvier 2024, une nouvelle garantie « capital entrée en dépendance » prend le relais des garanties « décès toutes causes » (à compter de 71 ans) et « décès accidentel » (à compter de 80 ans), de façon automatique et dans la continuité de la cotisation mensuelle.

Elle concernera les assurés reconnus en situation de dépendance, dès lors qu'ils sont classés en GIR 1 à 4 au regard de la grille AGGIR.

EXEMPLE :

- 1 cotisé = 400 euros de capital versé (garanties « toutes causes »), soit pour 30 euros de cotisation mensuelle un capital de 12 000 euros
- 1 cotisé = 250 euros de capital versé (garanties « accidentelles »), soit pour 20 euros de cotisation mensuelle un capital de 5 000 euros



© AdobeStock

PLUS D'INFORMATIONS

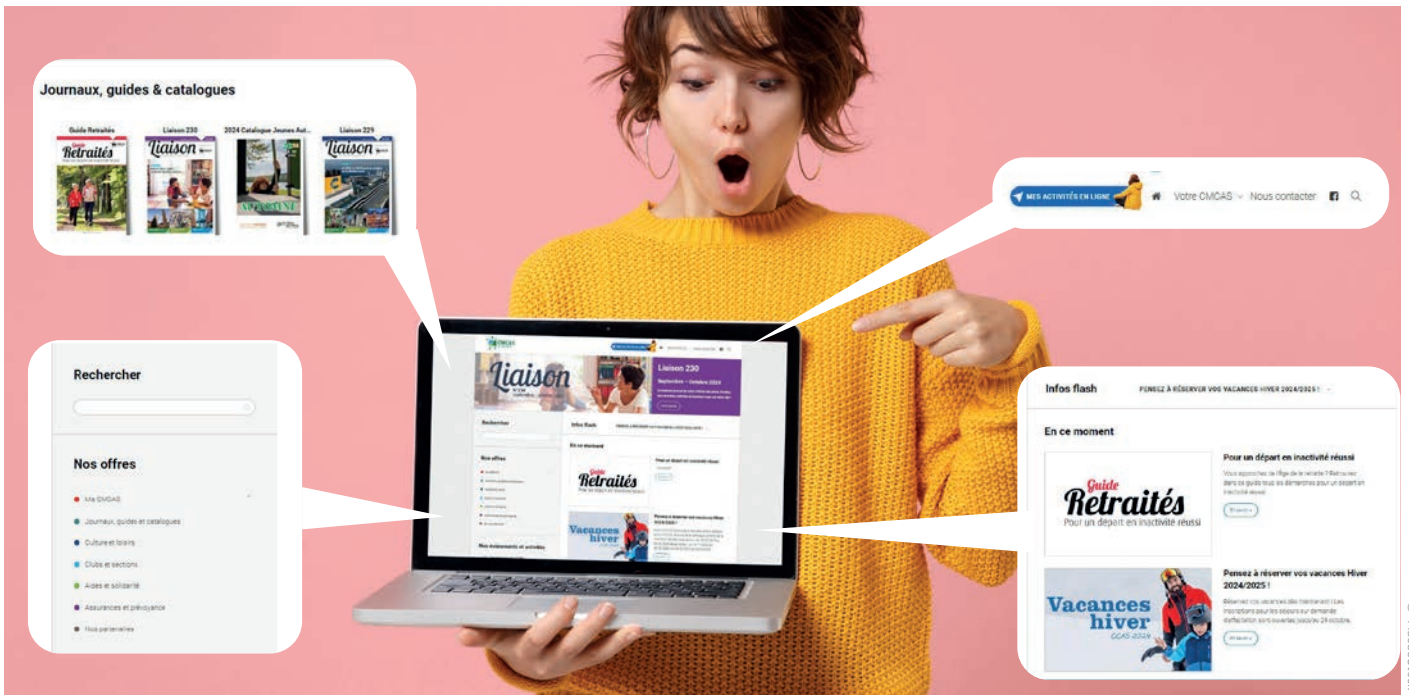


assurances-personnes-ccas.com



01 84 980 980

Du lundi au vendredi de 9h à 17h



Le site de la CMCAS de Picardie à fait peau neuve !



Nous avons le plaisir de vous annoncer que le site internet de la CMCAS de Picardie a récemment bénéficié d'une révision majeure de son interface. La mise en ligne à été réalisée le vendredi 11 octobre 2024, afin de vous offrir une expérience utilisateur plus fluide, intuitive et optimum.

Parmi les nouveautés, vous découvrirez une navigation simplifiée, des fonctionnalités améliorées et un design repensé pour faciliter l'accessibilité à l'ensemble des informations et services que vous utilisez au quotidien. Aujourd'hui le site de la CMCAS est désormais en parfaite concordance avec celui de la CCAS, offrant une expérience homogène et un accès facilité à l'ensemble des services pour nos bénéficiaires.

Avec un nouveau bouton situé en haut de la page d'accueil pour retrouver toutes les activités et vous y inscrire.



POURQUOI CETTE MISE À JOUR ?

Dans un souci constant de vous offrir des services adaptés et modernes, ce nouveau site permettra de :

- Simplifier l'accès aux informations et aux services en ligne,
- Rendre le site plus accessible sur tous types d'appareils (ordinateurs, tablettes, smartphones),
- Améliorer les outils de recherche et la présentation des contenus.

Nous espérons que ces nouveautés vous apporteront satisfaction et faciliteront votre quotidien. Nous vous invitons chaleureusement à explorer cette nouvelle version du site et à profiter des améliorations apportées pour rendre votre navigation encore plus agréable. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de le faire, c'est le moment idéal pour redécouvrir tout ce que la CMCAS de Picardie a à vous offrir en ligne.

Bonne navigation !

Zoom sur ...

Les aides aux personnes en situation de handicap

La CCAS et la CMCAS proposent différents dispositifs pour venir en aide aux personnes en situation de handicap, qu'elles soient ouvrant droit ou ayant droit, sous conditions et après l'établissement d'un dossier spécifique. Cet été, les jeux para-olympiques ont mis en lumière l'incroyable résilience des personnes en situation de handicap, pourtant la société n'a pas suffisamment pris la mesure des discriminations. Depuis des années, les Activités Sociales s'interrogent et proposent des aides spécialisées.

Des aides financières peuvent être accordées en cas de dépenses occasionnées par le handicap. Des séjours spécifiques ou adaptés permettent de partir en vacances ou en colo. Afin de vous informer des dispositifs existants, nous vous invitons, si vous ou un membre de votre famille êtes en situation de handicap, de vous faire connaître auprès de la CMCAS.

Accompagnement à la vie sociale

Aide dans les démarches et l'accès à vos droits auprès des différents organismes habilités nationaux, régionaux ou départementaux.

Aide technique

Pour l'acquisition ou à la location d'équipements ou systèmes techniques adaptés et l'apprentissage de la langue des signes.

Aménagement du logement

Participation financière aux frais d'adaptation et d'accessibilité de votre logement ou à des frais de déménagement vers un logement accessible.

Aménagement du véhicule et surcoûts liés au transport

Participation aux dépenses d'aménagement du véhicule ou aux surcoûts liés au transport pour la pratique d'activités de loisirs, culturelles, sociales ou sportives (hors activité professionnelle).

Charges spécifiques

Participation aux dépenses permanentes et prévisibles (achat de nutriments en lien avec un régime alimentaire spécifique, protection contre l'incontinence, ...).

Assistance animalière

participation financière pour les frais d'entretien, de vétérinaire, de garde pour votre chien d'assistance.

Téléassistance

Dispositif d'assistance à distance pour favoriser le maintien à domicile.

Soutien des aidants bénéficiaires bénévoles

Une aide pour disposer de moments de repos et accéder à des dispositifs de répit, d'accompagnement et de soutien préservant leur santé.

Vacances

À votre rythme et selon vos besoins : attribution d'un logement adapté, places en totale inclusion dans les accueils collectifs de mineurs (colos). Ces aides sont accessibles aux bénéficiaires ouvrants droit et ayants droit conjoints actifs ou inactifs, enfants mineurs ou majeurs. Elles sont soumises à condition de ressources et à l'éligibilité de la PCH ou à des critères de handicap.



Pour en bénéficier, rapprochez-vous de votre CMCAS et de vos correspondants de SLVie. Ces aides viennent en complément de ce que le département, la région et l'état proposent. Vos élus ont obtenu lors des négociations d'accords de branches et d'entreprises tout un dispositif d'aide adapté au monde du travail et familiale.

Accord dans branche des IEG

Aide pour les prothèses auditives, le permis de conduire, l'acquisition et l'aménagement d'un véhicule, les frais de transports, et diverses aides techniques,...

Accords d'entreprises

Possibilités d'aménagement de poste de travail, aides complémentaires à la mobilité, vigilance au déroulement de carrière, congés pour des soins médicaux, anticipation de la prise de congés ancienneté ou d'aménagement de congés fin de carrière,...

Rapprochez-vous du correspondant handicap de votre entreprise pour savoir si vous êtes concerné.

Aide de la CNIEG

Majoration de la pension d'invalidité ou de vieillesse si vous êtes dans l'obligation de recourir à l'assistance d'une tierce personne pour effectuer les actes ordinaires de la vie.

**Pour cela, nous contacter au
09 70 82 82 84**



© Shutterstock

Retour sur...



Fête en Somme à Fort Manoir



Thème du concours photo : le bénévolat



◀ Mélanie Bachimont,
1^{re} lauréate
du concours photo
2024

Magali Batista,
2^e lauréate
du concours photo 2024 ▶



◀ Véronique Bruyer,
3^e lauréate
du concours photo 2024